



Problème de rejet avec l'INPI pour immatriculer mon entreprise

Par Shuby

Bonjour, voilà que j'ai créé mon entreprise en EI micro entreprise en février et je ne suis toujours pas immatriculée à ce jour. J'ai tenté de déposer sur le site guichet unique tous les documents qu'il fallait mais mes formalités sont toujours rejetées.

J'ai ce message :

Maintien du rejet : Veuillez déposer le dossier d'immatriculation papier au greffe ou en dématérialisation.

Maintien du rejet : Vous n'êtes pas immatriculé à ce jour au Registre national des entreprises, mais vous avez déjà un numéro SIREN. Dû à un dysfonctionnement du guichet unique des entreprises (data.inpi.fr), vous ne pouvez pas déclarer quoi que ce soit.

Alors ok je veux bien les déposer mais où si ce n'est pas sur le guichet unique vu que j'ai déjà donnée tous les papiers sur ma formalité??